

Revue de presse du Mali

Semaine N°4 de Août

Bienvenue sur la revue de presse hebdomadaire de Konrad-Adenauer-Stiftung sur le Mali

La revue de presse hebdomadaire a pour but d'explorer et de vous tenir informé sur la situation au Mali et sur des questions sélectionnées relatives à la politique, à l'économie et à la société.

Contenu

- **La Transition malienne a soufflé sa quatrième bougie le 18 août 2024 : Bilan d'une période à l'allure d'un mandat présidentiel**
- **Le Mali se dote d'une nouvelle Assemblée nationale : Quel sera le nombre de députés ?**
- **Les régimes sahéliens appellent l'ONU à prendre des mesures contre l'Ukraine**

La Transition malienne a soufflé sa quatrième bougie le 18 août 2024 : Bilan d'une période à l'allure d'un mandat présidentiel

Ce quatrième anniversaire du renversement du régime démocratiquement élu d'Ibrahim Boubacar Keita se passe dans la plus grande sobriété pour les tenants du pouvoir et dans une totale indifférence d'une frange importante du peuple.

Pour rappel c'est après plus de 3 mois de contestation populaire contre le régime d'IBK qu'un comité national pour le salut du peuple, CNSP,

avec à sa tête le Colonel Assimi Goita, a pris la responsabilité de renverser le Président, après parachevé l'immense travail abattu par les forces dites du changement regroupé au sein du Mouvement du 5 juin

Rassemblement des Forces Patriotiques, M5 RFP. Que de chemins parcourus, que de promesses faites, mais surtout que d'attentes non comblées.

Quel bilan pourrait-on tirer de quatre longues années de transition ?

C'est dans une grande ferveur populaire et surtout dans l'espoir de voir le Mali débarrassé de tous les maux qui ont été à la base de la chute du régime d'IBK

et enfin envisagé son épanouissement que les forces vives du pays ont accueilli les nouveaux héros avec enthousiasme.

Le meeting qui a suivi le coup d'Etat militaire a été celui de la légitimation du régime militaire issu du coup de force, et cela malgré que le coup d'Etat soit qualifié de crime imprescriptible par la Constitution malienne.

La lune de miel entre le M5 RFP et le CNSP ne sera pas de longue durée, car une crise de confiance a éclaté dès qu'il s'est agi de désigner

un Président civil pour diriger la transition. Contre toute attente la frange militaire de la transition a jeté son dévolu sur le Colonel à la retraite Ba N'Daw pour diriger la transition.

Ce choix qui n'a pas fait l'objet d'aucune concertation encore moins d'un consensus entre les deux forces qui composent la transition a été le premier véritable clash entre civils et militaires formant théoriquement l'alliance pour diriger la transition.

La crise va se prolonger car ni la composition du gouvernement encore moins celle du Conseil National de Transition, CNT, n'ont fait l'objet de concertation entre les deux composantes de la transition.

Il a fallu que le Président de la transition d'alors fasse un remaniement ministériel en sortant du gouvernement deux des cinq colonels pour qu'il y ait une autre crise, celle qui a abouti au deuxième coup d'Etat, cette fois-ci contre le Président de la transition Bah N'Daw et son premier ministre Moctar Ouane.

Cette nouvelle donne a remis en selle le M5 RFP qui a fini par hériter de la primature dont le Président du comité stratégique devient le nouveau locataire, et cela après les Assises Nationales de la Refondation qui ont donné une nouvelle feuille de route et une nouvelle durée de la transition de 6 mois à 5 ans.

Pour rappel cette nouvelle prolongation est intervenue après l'expiration de 18 mois fixés par les autorités de concert avec la CEDEAO. Le nouveau Gouvernement choisira 24 mois au cours duquel délai des réformes seront menées et un nouveau Président sera démocratiquement élu pour mettre fin à la transition

A peine les Assises terminées et qu'un nouveau gouvernement ait été mis en place avec à sa tête le premier ministre Choguel K Maïga, la longue et difficile marche a commencé.

Le ton a été donné par le nouveau PM, ce dernier pour épater ses partenaires militaires s'est livré à des diatribes contre tous ceux qui sont supposés être des voix discordantes de la transition,

le point d'orgue de cette posture de victimisation haineuse et belliqueuse du PM a été le discours qu'il a tenu à l'Assemblée générale des Nations Unies dans lequel discours,

il a fustigé la France et toute la communauté internationale de n'avoir pas fait assez pour endiguer le terrorisme et surtout d'être à la base de tous les maux dont souffre le Mali.

Comme si cela ne suffisait pas le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, le Colonel Abdoulaye Maïga, une année plus tard, a tenu un discours similaire d'ailleurs plus virulent que celui du PM,

dans lequel il s'est vertement attaqué à certains Présidents de la CEDEAO, à l'ancienne puissance coloniale et même au secrétaire général des Nations Unies !

Après ces deux discours s'en est suivie toute une série de crises diplomatiques, d'abord avec l'ancienne puissance coloniale qui est la France, ensuite il y a eu la fermeture des médias français RFI, France 24 et l'expulsion de l'ambassadeur de la France.

Le point d'orgue de cette nouvelle politique dite souverainiste a été la mise à la porte des forces étrangères, Barkhane, Takuba, MINUSMA.

La raison avancée par les autorités de la transition est que malgré la présence des milliers de forces étrangères le terrorisme ne fait que s'amplifier et s'exacerber avec son lot de désolation et des crimes horribles.

Après le départ des forces étrangères, le gouvernement a signé des accords militaires avec la Russie. Ce qui aurait permis l'arrivée des militaires russes pour former et accompagner les militaires maliens.

Des armes ont été acquises grâce à ce partenariat avec la Fédération de Russie. Il y a eu indéniablement un renforcement des Forces Armées. Des résultats tangibles ont été obtenus sur le terrain militaire le sacre de toutes ces prouesses militaires a été la reprise de Kidal des mains des indépendantistes.

Des avancées militaires évidentes, mais un isolement diplomatique sans précédent

Si sur le plan militaire il y a eu des avancées notoires, d'abord par l'achat d'équipements militaires, ensuite par un maillage territorial, et surtout la récupération des emprises de la MINUSMA, tout comme la reprise de Kidal, mais sur le plan diplomatique le Mali a rompu avec ses partenaires traditionnels, au point qu'il semble être isolé diplomatiquement.



Comme si cela ne suffisait pas le Mali se joint à d'autres pays pour créer l'AES et du coup quitter la CEDEAO

. Si nul ne s'est offusqué de la création de l'A.E.S qui aurait dû être seulement une alliance militaire pour combler le vide que les forces en attente de la CEDEAO n'auraient pu combler, la surprise a été sans nul doute le retrait avec effet immédiat de la CEDEAO.

Il était tout à fait normal voir urgent de mettre en synergie les efforts des trois pays de l'AES ; Mali, Burkina Faso et Niger, pour combattre efficacement les forces du mal que sont les terroristes. Mais de là à quitter la CEDEAO ne pourrait relever que d'un agenda politique inavoué.

En quatre ans de transition le Mali s'est brouillé avec certains de ses voisins les plus proches et avec lesquels il a des liens sociaux, historiques, géographiques, culturels et économiques forts...

Source: L'Alternance

Le Mali se dote d'une nouvelle Assemblée nationale : Quel sera le nombre de députés ?

Une nouvelle ère s'ouvre pour la vie politique malienne. Avec l'adoption de la nouvelle Constitution, le pays se dote d'un Parlement bicaméral. Cependant, une question demeure en suspens : quel sera le nombre exact de députés composant la future Assemblée nationale ?

Si la création d'une chambre basse est désormais actée, le nombre de ses membres reste, pour l'instant, confidentiel. La loi organique qui devrait préciser ce détail ne figure pas parmi les projets de loi présentés lors du Conseil National de Transition.

153 députés : Un chiffre qui circule

Selon nos informations, un chiffre se détache : 153. Ce nombre pourrait bien être celui retenu pour constituer la nouvelle Assemblée nationale. Toutefois, cette information reste à confirmer officiellement.

Pourquoi ce chiffre ?

Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce choix : La représentativité territoriale : Un nombre de députés autour de 150 pourrait permettre une représentation équilibrée des différentes régions du Mali.

La charge de travail : Ce chiffre pourrait être considéré comme suffisant pour assurer les travaux législatifs tout en garantissant une efficacité optimale. Les coûts : Le nombre de députés a un impact direct sur les dépenses publiques. Un chiffre trop élevé pourrait alourdir les finances de l'État.

Les enjeux de cette réforme

La détermination du nombre de députés est un enjeu majeur pour la vie politique malienne. Ce chiffre aura des implications sur : La représentativité des citoyens : Un nombre de députés trop faible pourrait limiter la représentativité des différentes forces politiques et sociales.

Le fonctionnement d'un Parlement a un coût. Il est donc important de trouver un équilibre entre représentativité et efficacité.

Les prochaines étapes

La publication de la loi organique relative à l'Assemblée nationale permettra d'y voir plus clair. D'ici là, les débats sur le nombre de députés vont certainement se poursuivre.

Source : MaliActu

Les régimes sahéliens appellent l'ONU à prendre des mesures contre l'Ukraine

Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, trois régimes alliés dirigés par des militaires, ont appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à "prendre les mesures appropriées" contre l'Ukraine qu'ils accusent de soutenir des groupes rebelles dans le nord du Mali, dans une lettre ouverte.

Début août, le Mali et le Niger ont rompu leurs relations diplomatiques avec l'Ukraine après une lourde défaite fin juillet de l'armée malienne et de son allié russe, le groupe paramilitaire Wagner, également déployé en Ukraine, lors de combats avec des séparatistes et des jihadistes.

Un responsable du renseignement militaire ukrainien, Andrii Iousov, avait sous-entendu que Kiev avait fourni des informations aux rebelles pour qu'ils puissent mener à bien leur attaque, des propos qui avaient ensuite été partagés par l'ambassadeur ukrainien au Sénégal.

Une source sécuritaire occidentale a confirmé à l'AFP l'existence de contacts entre les autorités militaires ukrainiennes et les séparatistes maliens. Cette source n'a pas été en mesure de préciser la nature exacte du soutien éventuel de Kiev aux séparatistes, tout en excluant a priori une présence ukrainienne sur le terrain.

"Nous appelons le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités face au choix délibéré de l'Ukraine de soutenir le terrorisme", déclarent dans une lettre ouverte diffusée mardi soir les ministres des Affaires étrangères des trois pays.

Ils demandent en outre au Conseil de sécurité de "prendre les mesures appropriées contre ces actions subversives qui renforcent les groupes terroristes en Afrique et constituent la manifestation de l'implication de sponsors étatiques étrangers dans l'expansion du terrorisme dans la région".

La diplomatie ukrainienne avait rejeté fermement les accusations du Mali et assuré qu'elle adhère "inconditionnellement" aux normes du droit international, regrettant une décision "précipitée" des régimes militaires maliens et nigériens de rompre ses relations avec elle.

Ces dernières années, la Russie a intensifié ses efforts diplomatiques en Afrique, de façon à concurrencer les Occidentaux dans des pays qui sont traditionnellement leurs alliés. La junte au Mali avait rompu en 2022 l'alliance ancienne avec la France et ses partenaires européens, pour se tourner militairement et politiquement vers Moscou. Elle a fondé avec le Burkina Faso et le Niger la nouvelle confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES).

Source : VOAAfrique



Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Ulf Laessing, Directeur régional programme Sahel
basé à Bamako

Aminata Traore, Assistante de Programmation /
rédactrice en chef de la revue de presse

Bureau du programme Régional Sahel / Bamako

www.kas.de/Sahel

https://twitter.com/KAS_Sahel

<https://www.facebook.com/KAS.Sahel>

Ulf.laessing@kas.de / Aminata.traore@kas.de

Badalabougou - Est
Bamako/Mali
B.P. E 1247
Téléphone:
+223-20.23.00.36
Info.bamako@kas.de
www.kas.de/sahel

www.kas.de